

Conseil départemental de la Manche
Groupe de la Gauche Sociale et Écologiste (GSE 50)

Séance plénière du 7 mars 2025

PLAN DEPARTEMENTAL D'ACTION POUR L'HEBERGEMENT ET LE LOGEMENT
DES PERSONNES DEFAVORISEES (PDALHPD) 2025-2030

Pierre-François LEJEUNE

Conseiller départemental, canton de Cherbourg-en-Cotentin 1
au nom du groupe

Monsieur le Président, chers collègues,

Nous sommes aujourd'hui appelés à examiner et valider un document essentiel : le Plan Départemental d'Action pour l'Hébergement et le Logement des Personnes Défavorisées 2025-2030. Ce plan, censé répondre aux urgences sociales de notre territoire, se veut un outil de lutte contre la précarité et d'accès à un logement digne pour tous. Pourtant, en l'état, force est de constater qu'il ne répond ni aux attentes des habitants ni aux défis qui nous attendent.

Les chiffres sont alarmants. En France, plus de 350 000 personnes sont privées d'un toit, un chiffre en constante augmentation. Les expulsions locatives s'accroissent, des milliers de familles sont contraintes à des choix impossibles entre se chauffer et se nourrir, et l'accès au logement social devient un parcours semé d'embûches. Dans notre département, la situation est tout aussi préoccupante : les listes d'attente pour un logement s'allongent, les structures d'hébergement sont saturées et la précarité énergétique fragilise toujours plus de foyers.

Face à cette crise du logement, nous aurions espéré un plan ambitieux, à la hauteur des enjeux. Nous devons assumer nos responsabilités et mettre en place une politique volontariste, à la fois audacieuse et efficace. Certes, le bilan du précédent plan montre quelques avancées : une meilleure coordination entre les acteurs du logement et du social, ainsi qu'un effort en matière de prévention des expulsions. Mais ces progrès restent largement insuffisants. Trop de familles peinent encore à accéder à un logement stable. Les parcours résidentiels sont bloqués, enfermant de nombreuses personnes dans la précarité. La rénovation énergétique avance trop lentement, condamnant des ménages entiers à vivre dans des logements insalubres et inefficaces sur le plan thermique.

Le plan 2025-2030 aurait dû être un tournant, une réponse forte et structurée aux défis qui sont devant nous. Malheureusement, il reste bien en deçà des attentes. Il manque d'ambition, de moyens et d'engagement politique clair. Aucun objectif précis en matière de construction de logements sociaux et adaptés n'est fixé. La question de la vacance des logements, pourtant cruciale, est à peine effleurée.

Nous devons faire du logement un droit réel. Cela passe par un engagement massif en faveur de la construction et de la rénovation de logements accessibles. Il faut une véritable stratégie pour fluidifier les parcours entre hébergement d'urgence et logement autonome, un renforcement des dispositifs de prévention des expulsions et des aides financières adaptées aux réalités sociales. La lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique doit devenir une priorité absolue, avec des moyens concrets et pérennes. Et nous devons enfin répondre aux besoins spécifiques

de publics trop souvent oubliés : les jeunes, les travailleurs précaires et les personnes âgées.

Un plan de cette envergure devrait être un levier de transformation sociale, une réponse à la hauteur des défis de notre époque. Mais en l'état, il n'est qu'un cadre sans portée réelle, un document qui manque de souffle et d'ambition. Nous ne pouvons pas l'accepter tel qu'il est.

C'est pourquoi nous avons décidé de nous abstenir pour marquer notre exigence et notre détermination. Nous continuerons à nous mobiliser pour que ce plan soit renforcé, pour que des ajustements concrets soient apportés et pour que la question du logement soit enfin traitée avec l'urgence et la volonté politique qu'elle mérite.

Nous vous remercions.